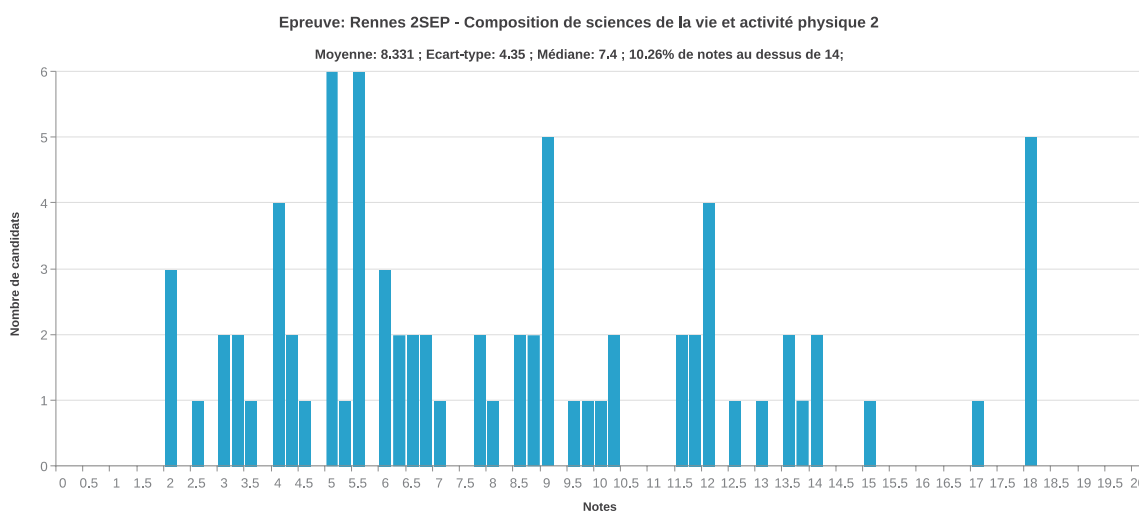


Rapport de jury Épreuve de SVSAPS 2

I – Statistiques



II – Rapport

Rappelons d'abord l'esprit de cette épreuve : faire preuve de connaissances et de compréhension de la motricité humaine dans le but d'analyser les comportements des apprenants lorsqu'ils sont engagés dans la pratique d'Activités Physiques, Sportives et d'Expression (APSE) de diverses formes mais généralement celles sur lesquelles s'appuie l'Education Physique et Sportive (EPS) scolaire. Les relations théorie/pratique doivent se concrétiser dans des exemples issus de l'analyse des actions du pratiquant, en tenant compte de son âge, de son niveau de pratique et de son genre.

C'est pourquoi les questions portent sur des caractéristiques de base de la motricité humaine et qu'elles demandent d'analyser des comportements typiques décrits sous forme d'exemples ou même, de proposer des illustrations extraites d'APSE dans lesquelles les candidates et les candidats se sentent les plus compétents.

Les connaissances à maîtriser sont décrites dans le programme de l'épreuve et correspondent à ce que doit savoir un spécialiste de la motricité qui se destine généralement à l'enseignement secondaire. Cela correspond à une bonne maîtrise de données neuroscientifiques, en relation avec les exigences motrices des APSE pratiquées au collège et au lycée, et les liaisons théorie/pratique envisagées dans le paragraphe précédent.

La figure ci-dessus représente l'effectif pour chaque note, exprimée au demi-point près. Elle distingue 4 groupes assez nettement séparés.

Le premier regroupe 39 candidates et candidats ayant obtenu entre 2 et 7. Il représente des connaissances trop superficielles développées de manière rarement approfondie. Il y a même des

erreurs fréquentes dans ce qui est écrit et l'application par l'exemple est très lacunaire voire même absente. Certaines réponses ne sont parfois pas illustrées concrètement par des situations pratiques. Les insuffisances se constatent à la fois dans les connaissances scientifiques de la motricité humaine et technologiques des différentes APSE.

Le second compte les 17 candidates et candidats ayant obtenu une note entre 8 et 10. Là, les connaissances sont effectives et même parfois pertinentes, même si leur niveau est très irrégulier dans le traitement des questions qui balayent 4 grands thèmes du programme du concours. Un meilleur équilibre dans la construction des connaissances permettrait des réponses plus homogènes et élèverait les notes de manière significative. Les exemples d'application sont parfois trop déconnectés des connaissances théoriques mobilisées.

Le troisième groupe rassemble les bonnes copies (n = 16) où les connaissances sont globalement maîtrisées, appliquées de manière pertinente aux exemples, qu'ils soient imposés par la question ou choisis par chaque candidate ou candidat. Le niveau des réponses est plus homogène et la connaissance des différents thèmes abordés par le sujet du concours est plus diversifiée. Les illustrations sont pertinentes et décrivent les relations entre la pratique et la théorie.

Le quatrième groupe compte 6 copies et partage les caractéristiques du troisième mais il s'en distingue par la qualité des connaissances dont certaines sont très approfondies et par la pertinence des exemples qui éclairent les données scientifiques de manière circonstanciée. Autrement dit, l'exemple illustre très précisément le contenu théorique.

Au final, les groupes 2, 3 et 4 ont répondu partiellement ou totalement aux exigences de cette épreuve. Le groupe 2 pourrait parfaire ses réponses en maîtrisant mieux l'ensemble des thématiques du programme, en approfondissant les connaissances inhérentes à chacune d'elles et en améliorant les relations théorie/pratique. Ce groupe pourrait assez facilement améliorer ses résultats pour arriver à une note largement supérieure à la moyenne. Le groupe 1 est évidemment le plus perfectible, à des degrés divers puisque les notes s'échelonnent dans la partie basse de l'échelle.

Toutes les questions demandent de faire preuve de connaissances documentées qui doivent être illustrées concrètement, par des exemples issus de la pratique scolaire, encore que la référence au sport de performance soit tout à fait possible.

La première question abordait la motricité humaine, sous sa forme réflexe, automatique et plus ou moins automatisée. Le mot clé important était « intégration » et il était attendu une description d'une habileté motrice complexe organisée sur le réflexe, la motricité commune à tous les êtres humains, comme la posture et la locomotion et la motricité technique, qui fait de nous des spécialistes de différentes APSE. Tout exemple était acceptable à condition de l'argumenter scientifiquement. Pour la motricité automatique, par exemple, certaines APSE se pratiquent en conservant la posture humaine et la locomotion habituelle. C'est le cas des jeux sportifs collectifs de petit et de grand terrain. À cette motricité doivent évidemment être intégrés des acquis techniques, comme apprendre à se déplacer et à contrôler sa posture en manipulant un ballon. Certaines APSE exigent une posture particulière et d'autres formes de déplacement que notre locomotion habituelle. Les exemples sont nombreux avec l'escalade, la gymnastique, la natation ainsi que de nombreuses formes de danse. L'automatisation était un facteur clé à développer, tout comme la fonction des réflexes intrinsèques comme processus d'assistance à l'exécution d'un mouvement volontaire.

La seconde question posait l'hypothèse que le contrôle et l'acquisition des techniques sportives perturbent notre organisation posturale et, par conséquent, qu'une posture perturbée nuit à l'efficacité du mouvement. Cette question renvoyait à l'évolution des coordinations entre posture et mouvement au fur et à mesure que le niveau de pratique s'améliore. On passe d'une coordination où les régulations posturales compensent les perturbations que le mouvement génère, à une coordination où le mouvement appris régule la posture par anticipation, afin qu'elle ne nuise pas à l'efficacité du mouvement. On décrit ordinairement deux types de coordination posture/mouvement, l'une par

compensation et l'autre par anticipation. Par exemple, la reprise d'appui à la réception du franchissement d'une haie sera plus efficace si elle intègre un engagement vers l'avant qui anticipe un déséquilibre et limite la perte de vitesse.

La troisième question abordait le contrôle de l'exécution par les systèmes sensoriels qui apportent des informations pendant le déroulement du geste. Ils permettent d'abord de le contrôler et, si besoin, de corriger sa programmation initiale. Distinguer contrôle et correction est essentiel car la confusion est fréquente, beaucoup de copies considérant que les rétroactions modifient nécessairement la commande initiale. Ceci est faux lorsqu'elle est convenablement programmée, mais il est effectivement fréquent que la commande centrale soit ajustée grâce aux rétroactions lorsque l'environnement de pratique est ouvert et crée de l'incertitude. Compte tenu des caractéristiques de la technique sportive choisie comme support, ce sont des retours extéroceptifs visuels, tactiles ou auditifs qui servent principalement à contrôler voire à ajuster l'exécution à son contexte, davantage dans la pratique des habiletés ouvertes, où des ajustements de programmation sont possibles en cours d'exécution. La différence de contrôle liée au niveau de pratique relève de la mémoire procédurale (construction et rétention de l'image du corps en mouvement) grâce à l'extéroception mais surtout par la proprioception. Originaire des systèmes musculaires, tendineux et vestibulaires, elle permet de compléter les retours d'informations extéroceptifs et même de les pallier lorsqu'ils sont indisponibles, lors d'un mouvement en suspension, avec perte des appuis au sol pour les informations tactiles, par exemple. Le facteur limitant l'utilisation de ces informations est leur durée d'intégration par le système nerveux. Lorsqu'elle se rapproche de la durée nécessaire au système nerveux pour intégrer les données extéro- et proprioceptives, le contrôle rétroactif atteint ses limites. Il faudra alors opter pour une autre forme de contrôle : Si on ne peut pas contrôler pendant l'exécution, il faut prendre en compte les paramètres de la situation avant le début de l'exécution et les contrôler par anticipation (ou proaction).

La quatrième question abordait le thème de l'évaluation de l'action au vu de plusieurs facteurs : qui évalue et à quel moment ? Ces facteurs étaient proposés dans la question et incitaient à différencier connaissance du résultat (atteinte ou non de l'objectif) et connaissance du processus encore appelée de la performance (moyens ou procédures mis en place pour arriver au résultat). L'idée majeure était de mettre en relation le résultat obtenu avec l'organisation motrice ayant permis d'y parvenir. Il fallait aussi souligner la difficulté du débutant à accéder aux informations proprioceptives lui permettant de percevoir son corps en mouvement moins facilement que le pratiquant débrouillé qui a construit des références corporelles mémorisées, sur la base de la proprioception. Les meilleures réponses ont pris en compte l'instant du contrôle (pendant et après l'exécution), le niveau de pratique (débutant, débrouillé) et le canal d'information (soi-même pour une auto-évaluation ou évaluation par une tierce personne).

La maîtrise de connaissances scientifiques et technologiques est la clé pour devenir un bon spécialiste de la motricité humaine. Leur mise en relation permet assez facilement aux candidates et aux candidats de trouver des exemples pertinents et évocateurs. Un entraînement régulier à l'assimilation des connaissances et à leur illustration par l'exemple permet d'arriver au niveau d'exigence de cette épreuve du concours.